

# Chevènement : Doit-il diriger la Fondation des œuvres de l'islam de France ? (1/5)



Jean-

Pierre Chevènement a été pressenti par Bernard Cazeneuve au mois de mars dernier pour présider la Fondation des œuvres de l'islam de France, fondation qui aura la charge de centraliser les dons pour financer la construction des mosquées et exercer un contrôle sur ce financement. François Hollande a annoncé mardi dernier la relance de la Fondation à la rentrée, il a avancé le nom de Jean-Pierre Chevènement pour la présider et il a précisé en outre qu'il n'y aura aucun financement public alors que Manuel Valls suggérait le contraire quatre jours auparavant.

Joli coup de billard à multiples bandes de la part de François Hollande, le « bébé Jospin-Delors » comme l'avait surnommé le Che ! Le Président le plus ridicule depuis Paul Deschanel a malgré tout plus d'un tour dans son sac. Le bougre a été à bonne école avec le Florentin François Mitterrand. Il désavoue

au passage le Premier ministre, Manuel Valls, comme François Mitterrand savait le faire avec Le Premier ministre Michel Rocard. Il adopte à bon compte la posture du garant des institutions, de la laïcité, de la loi de 1905. Mais François Hollande sait que le républicain, patriote et très laïque Jean-Pierre Chevènement a un faible pour l'islam et que c'est le seul domaine où le Che prend des libertés avec ses principes et même avec sa légendaire probité. Contrairement à François Bayrou, au sénateur Nathalie Goulet, à sa collègue l'inénarrable Esther Benbassa (tous les trois interloqués qu'on ne choisisse pas un mahométan) et à Laurence Rossignol (ministre des Droits des femmes qui voyait pour le job une femme de culture islamique), François Hollande sait que seule une personne de sexe masculin non mahométane mais aimante des mahométans et de la stature du Che pourra présider cette fondation créée depuis onze ans mais qui ne peut fonctionner en raison des dissensions et des rivalités intrinsèques aux mahométans. L'affaire est délicate et demande du doigté. Les élections sont pour bientôt, il faut rassurer le bon peuple en lui laissant entendre que tout est sous contrôle sans déplaire pour autant aux mahométans, François Hollande n'a pas oublié que 93% d'entre eux avaient voté pour lui en 2012.

Jean-Pierre Chevènement donnera sa réponse à la rentrée. [Il a déclaré à l'AFP](#) : « *Je considère que c'est une tâche difficile, mais d'une importance très grande du point de vue de l'intérêt national. On ne peut pas refuser d'apporter sa contribution à cette tâche. C'est une tâche difficile, mais à laquelle on ne peut se dérober. Il y a quatre millions de musulmans en France, pour la plupart Français, il faut qu'ils soient citoyens avec les droits que cela comporte, notamment la liberté de culte, et aussi bien entendu les devoirs* ».

Quatre millions de mahométans, c'est le chiffre que l'on trouve page 388 dans le livre du Che, *Défis républicains*, édité en 2004. Bigre, en 12 ans la population est restée stable ! A ce rythme on peut même espérer une lente

extinction. Ceux qui travaillent aux divers scénarios de remigration en seront pour leurs frais. L'ancien ministre, Azouz Begag, avançait pourtant il y a quelques années le chiffre de 15 à 20 millions et déplorait que l'estimation officieuse n'ait pas varié en 30 ans. « *Le nombre de Français ayant un lien direct avec l'Algérie avoisine les sept millions* » avouait le 3 février 2015 Bernard Emié, ambassadeur de France en Algérie. Plus sérieusement, Jean-Paul Gourévitch, estimait en 2011 le nombre de mahométans à 8 millions, c'était il y a cinq ans. Certains avancent aujourd'hui le chiffre de dix millions.

En tout cas ils sont assez nombreux pour que dans des villes où il sont légion, des actes de violence (qitâl) comme une tuerie de masse spectaculaire (Nice) ou l'égorgeage parfaitement halal d'un prêtre (Saint-Étienne-du-Rouvray) tiennent lieu symboliquement d'entrée en possession du territoire. Nice est submergée de « lieux de cultes » clandestins. Depuis longtemps chrétiens et juifs y sont persécutés. Lors d'une manifestation contre l'intervention israélienne à Gaza des débuts de pogroms avaient eu lieu contre des juifs encouragés par des textos émanant d'un imam de Cannes. En 2011 des coptes réfugiés à Nice ont été pistés et menacés par des mahométans ([Nice matin du 7 janvier 2011](#)). Un mois plus tôt le 8 décembre 2010 une procession mariale catholique dans le vieux Nice était spontanément et méchamment agressée par des mahométans ([L'Observatoire de la Christianophobie](#)). La veille au soir de l'attentat, le 13 juillet 2016, une église et un cimetière chrétien étaient incendiés à Nice. A Saint-Étienne-du-Rouvray où la population ouvrière indigène est composée essentiellement de retraités, l'église ne faisait l'objet d'aucune protection alors que l'on savait qu'elle avait été pressentie pour un attentat. Elle était dans la liste retrouvée sur l'assassin d'Aurélie Châtelain, Sid Ahmed Ghlam qui s'appropriait à commettre une tuerie dans une église de Villejuif. Or ce sont les mosquées qui ne risquent rien ou si peu (quelques lardons dans une

boite aux lettres) que l'on protège au détriment des églises qui sont elles vraiment menacées. [Ces salauds ont préféré protéger leurs mosquées que nos églises !](#) Y compris celles qu'on savait particulièrement visées ! Dans le même registre, à propos de la condamnation à 6 mois de prison pour quelques lardons dans une boîte aux lettres, Florian Philippot a admirablement souligné qu'il y a de facto (en contradiction avec nos lois) un délit de sacrilège au bénéfice du seul islam lequel s'apparente de plus en plus à une religion d'Etat ([ici](#)).

Jean-Pierre Chevènement n'avait-il pas fait preuve d'anticipation dans la bonne ville de Belfort en permettant à une mosquée de trôner sur les fortifications de Vauban ? Quel symbole ! Il avait en outre été contraint après annulation du bail par le tribunal administratif de revoir à la hausse le loyer du bail emphytéotique dont le faible montant s'apparentait à une subvention déguisée. Son successeur à la Mairie, Etienne Butzbach, qui avait trahi le Che en passant du MRC au PS pour assurer son élection, n'en avait pas moins retenu la leçon. Cette fois-ci, ce fut sur la place Robespierre que coula de façon ignominieuse le sang des bêtes. Il avait autorisé un abattoir halal provisoire en plein centre ville ! Vigilance halal avait porté plainte contre le préfet, les règles sanitaires étaient loin d'avoir été respectées (Alain de Peretti [au Journal de TV Libertés](#) à partir de 24 mn). Vauban et Robespierre recouverts par la marque triomphante de l'islam conquérant avec la complicité d'édiles qui se prétendent républicains ! L'histoire retiendra aussi que les deux principaux fondateurs du Ceres, Didier Motchane et Jean-Pierre Chevènement ont adoubé l'immonde abattage halal octroyant ainsi à l'islam ce qui revient en quelque sorte à un [monopole de la violence légitime](#). Les auteurs de la 16<sup>e</sup> thèse lors de la Convention sur l'autogestion en juin 1975, thèse prônant le mouvement autonome des masses, sont ceux-là mêmes qui quelques années plus tard contribuèrent à octroyer ce privilège exorbitant à la chose la plus droitrière, la plus

totalitaire et la plus obscurantiste qui soit, l'islam.

Jean-Pierre Chevènement dans son communiqué à l'AFP (supra) parle de liberté de culte. Le mot culte n'est guère adapté à l'islam qui est principalement une loi. Ou alors égorger son voisin non-mahométan fait partie du culte ! Et même une chose aussi simple que le deuxième pilier de l'islam, les cinq prières quotidiennes, sont en fait des [appels à la haine](#) contre les juifs et les chrétiens qui sont proférés 17 fois par jour !

La Fondation Res Publica dirigée et fondée par Jean-Pierre Chevènement a organisé en février 2005 un colloque sur le thème : [Islam de France : où en est-on ?](#) L'intervention de Marie-Françoise Bechtel, conseiller d'Etat, aujourd'hui député, une proche du Che, est des plus intéressantes. Il s'agit justement de la question de l'intérêt d'une Fondation pour le financement de l'islam : [Atouts et capacités d'une Fondation nationale](#). Marie-Françoise Bechtel décriait à raison le mélange des genres culturel-culturel et le jeu de cache-cache avec la légalité : *« Je crois – et c'est dans ce sens que je présente mon exposé – qu'il ne faut pas jouer à cache-cache avec la légalité, qu'il ne faut pas monter des systèmes optiques qui ne permettent pas d'être vraiment dans le droit. Ces dispositifs sont d'ailleurs contre productifs car par définition, jouant à la marge, ils ne peuvent être généralisés. Or être pris la main dans le sac ce qui ne manquera pas d'arriver le jour où le juge sera saisi serait très fâcheux pour des raisons sur lesquelles je n'ai pas besoin je pense d'insister. »*

Elle avait prévu dans le principe, avec dix ans d'avance, la Bérézina judiciaire qu'a subie la ville de Paris dans le cadre du financement de son Institut des cultures d'Islam. Je rends au passage hommage à l'excellent avocat [Stephane Haddad et a son client Guy Hanon](#).

Dans [le discours de clôture](#) de ce colloque, Jean-Pierre

Chevènement avoue que lui aussi s'était parfois permis la confusion des genres entre le cultuel et culturel. (En vérité, lors de la Consultation qu'il avait initiée avec les principaux courants de l'islam en 1999, il avait été jusqu'à conseiller la chose à ses interlocuteurs !). Marie-Francoise Bechtel le coupe et s'ensuit un bref échange dont voici en conclusion du présent article le verbatim :

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

J'avais rêvé de lieux de culte s'intégrant parfaitement dans l'architecture de nos villes. Ce pourrait être une des bases de certains concours encore que j'aie bien entendu Madame Bechtel dont je sais à quel point elle est attachée à ses convictions républicaines et laïques, dire qu'il y avait une nuance entre le culturel et le cultuel...

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

...un fossé, Monsieur le ministre...

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

...fossé qu'il m'est arrivé de franchir en tant qu'élu local ! Il y a des salles culturelles qui peuvent avoir à l'occasion une vocation cultuelle

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

On ne peut pas aller loin en violant le droit. On peut le faire au coup par coup mais on ne peut pas bâtir un système car, au premier recours devant le juge, il se retournera contre ceux qui l'ont mis en place...

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Je comprends que le juge administratif soit rigoureux. Je rends au Conseil d'Etat ce qui lui revient. Simplement je pense que l'outil de la fondation peut être tout à fait efficace. Je prends la liberté de vous le recommander.

---

Dans les articles suivants on abordera la question d'un Institut français de formation des imams à Strasbourg, vieille lune inspirée par Jacques Berque au Che qui y tenait mordicus. Il s'agit en étendant le régime concordataire d'Alsace-Moselle à l'islam, d'y installer ce fameux institut destiné à former les imams de France tout en n'abolissant pas la loi de 1905. On connaissait les franchises fiscales dans les paradis fiscaux, voici venir la franchise de laïcité en zone concordataire. On rappellera comment Jean-Pierre Chevènement a organisé l'*Istichara*, la Consultation. On abordera l'influence qu'a exercé le faussaire et mauvais génie Jacques Berque sur le Che. Enfin on abordera la responsabilité de l'inverti-pédophile Louis Massignon (sa perversion a joué un rôle) dans l'injustifiée et injustifiable islamophilie et dans le catastrophique marché de dupe qu'est le dialogue islamo-chrétien.

**Pascal Olivier**

<http://reconquete-republicaine.fr/>

<http://blog.pascalolivier.fr/>